PROCÈS-VERBAL DU BUREAU
Lundi 11 mai 2026 à 9h00 au siège de la Ligue et en visio-conférence

Présents: Messieurs Joël CASTANY, Serge PRATMARTY, Pierre CROS, Didier CEYSSON, Stéphane LAPIERRE, Bernard BOURTOULE, Laurent ROVIRA; Madame Annette BERBOUS. Jessica BOURSET
Assistent: Messieurs Eric PLANES, Vincent RODRIGUEZ, Pierre CIBOT, Rémi JANOTTO, Madame Stéphanie BEZIAT

Excusés : Messieurs Thierry VIGNOBOUL, Jérôme ASSIE, François TISSOT, Madame Monique LANIES

Validation du procès-verbal du bureau du 20/04/2026

Le Président annonce que le compte rendu sera envoyé prochainement.

Retour points bureau précédent

Business club FFR- MYCOM

Stéphane LAPIERRE precise que tant qu'il y a pas d'accord avec la liste des partenaires, il ne peut pas y avoir d'accord avec la société Mycom.
Au rdv Fit Group, il leur a été demandé d'augmenter les partenariats.

Le Congrés de la FFR en 2027 devrait être en Occitanie.
Montpellier, Perpignan et Toulouse ont candidate. My com doit organiser la soirée, c'est problématique pour la Ligue.
Le Président rajoute que les conditions ne sont pas réunies pour l'organiser en Occitanie, en juin nous sommes très occupés.

Le Président demande à ce que la Ligue sollicite la ville de Toulouse pour financer le Mondial de rugby à 5 en 2027.

Dossier SNCF

Stéphane LAPIERRE et Pierre CIBOT ont rencontré le 18/5 M. Aubaret le Directeur marketing et relation Client à la SNCF pour des phases de test avec un positionnement de certains déplacements de clubs ou d'évènements pour la saison 26/27 en octobre, en novembre2026 , puis mars 2027.

Le Président demande l'établissement d'une liste de déplacements clubs réalisables à 1 €, d'ici fin août.
Le sujet sur les trajets des individuels est à promouvoir auprès des arbitres, RF, des salariés de la Ligue…
Il rajoute qu'il faut des engagements fermes. Ce seront les clubs en capacité de recevoir près des installations gare, la liste est courte.
Serge PRATMARTY precise qu'il y a le problème du dernier km, difficile dans les grandes villes.
Il est en charge de ce dossier avec Stéphane LAPIERRE et Pierre CIBOT.

Dossier VEO, vidéo

Une proposition a été reçue par Pierre CIBOT

- Prix public abonnement:

1000 € HT prix public
Offre LOR : 699 € HT = - 30%
Veo n'assure pas au-delà de la garantie contractuelle.

- Prix public materiel:

1800 € HT prix public

Offre LOR 988 € HT = - 55%

Pierre CIBOT doit contacter la Région concernant l'investissement.
Le Président demande d'intégrer cette mesure dans le règlement 2026/2027, de la Ligue.

Etude externalisation logistique

Le Président precise que la société avec laquelle la Ligue travaille (Be Rugby) a eu l'accord de la FFR pour être Ligue test pour la livraison des derniers kms et assurer la livraison dans les lieux concernés.
Cette société attend la volumétrie et les besoins de livraisons de la part de la FFR.
Le stockage, la livraison sont très complexes, ce serait une solution, il faut attendre le coût.

30/05 tournoi des enseignants au MHR

La Ligue attend toujours auprès de Canal + la date exacte du match Montplellier/Pau, si c'est le dimanche soir cela ne marche plus.
Eric PLANES explique que du côté de la Ligue tout est en place.
Le Président demande à Pierre CIBOT d'écrire à l'IPR M .Fanjaud et à la rectrice d'académie afin de les associer à la demarche de cette journée.

Retour sur la réunion des CD

Le Président informe de la démission de Michel RUAMPS au CD 82, l'interim est assuré par Yolène CASTES. L'AG du CD devrait avoir lieu au mois d'octobre pour élire le/la futur(e) president(e).

Une réunion avec tous les CD à leur demande s'est tenue le 29/04 à Carcassonne, Didier CEYSSON, Laurent ROVIRA, Jessica BOURSET, Bernard BATLLE, Stéphane LAPIERRE y ont participé.
Les présidents vont faire une proposition sur l'évolution de la compétition Mondon Dantin.
Le CD 31 a précisé que si le Lot ne participe pas il mettra deux équipes.
Eric PLANES dit que c'est à eux d'organiser et de rédiger le règlement de cette compétition.
Le Président a appellé Frédérick DEDIEU pour la rédaction et la date de retour.
Jessica BOURSET a présenté les modifications du trophée pour elles.
Didier CEYSSON a demandé au CD le retour des POD à envoyer directement à la FFR.

Subvention ANS

Didier CEYSSON fait un retour sur les dossiers déposés.
Très peu de clubs ont répondu, 50% en moins par rapport à l'an dernier, le délai était très court.
Beaucoup d'inégibilité : budgets des actions non équilibrés, demande dépassant plus de 80% d'aide.
Il faut continuer à promouvoir le role des CTA et l'adresse : ausoutien@occitanie-ffr.fr

Retour du match de Tarbes

Le Président félicite l'équipe évènementiel de la Ligue et Bernard BOURTOULE qui ont organisé ce match dans des conditions complexes. Serge PRATMARTY est aussi remercié pour l'organisation de la venue et de la visite de Florian GRILL. Le match a eu une belle fréquentation et une organisation limpide.
Pierre CROS fait le retour économique : les frais ont été couverts, les résultats seront positifs.
La Ligue a pu inviter les EDR et les clubs féminins, le prix des places a été raisonnable par rapport au match organisé à Perpignan.

Retour finales régionales

Le Président demande à Serge PRTAMARTY de remercier les élus qui ont été presents à tous les matchs de finale ainsi que Jocelyn BROUSSE pour l'organisation des remises de trophées.
Serge PRATMARTY demande de rajouter au protocole un cadeau de la Ligue pour les clubs qui recoivent.
Sur le terrain, il n'y a pas eu de problème de comportement, malheureusement les problemes viennent du public.
Le Président a pris contact avec Castres et Béziers, ils sont d'accord pour l'organisation des finales groupées la saison prochaine: 3 à Castres, 3 à Béziers.
Il faut regarder les programmations de la Pro D2 et du TOP 14, le samedi et le dimanche après midi.
Pour le féminin, il faut aussi centraliser dans un site dédié comme Blagnac, il faut voir si les 4 ou 5 matchs peuvent être ensemble.
Il faut inscrire dans le réglement sportif de la Ligue, la possibilité de faire les finales regroupées.

Stéphane LAPIERRE fait un point discipline: 7 ans que la Ligue n'avait pas fait jouer autant de matchs sur une saison, 3500 matchs avec si peu de cartons rouges chez les seniors masculins, chez les féminines pas de hausse non plus, stabilité chez les jeunes.

Retour challenge arbitrage

Rémi JANOTTO annonce une légère baisse de la fréquentation par rapport à la saison dernière, le coût du transport rentre en jeu.
Le Président explique qu'il existe la possibilité de voyage en train à coût réduit pour les individuels, c'est un des enjeux des négociations avec la SNCF.

Sondage jeunes

Eric PLANES et Bernard BATLLE ont fait un sondage auprès des sections jeunes des clubs occitans.
Il en est ressorti que le maintien des 2 points au championnat chez les jeunes pour la participation à la compétition seven est pertinent.
Les clubs sont favorables à continuer le seven et ces 2 points ainsi que le maintien des 3ème année.
Si le CD est défaillant les équipes ne peuvent pas faire cette compétition, il faut l'écrire dans le réglement.

Malheureusement les inscriptions sont insuffisantes au tournoi Seven fédérales, mis en place pour les clubs qui ont fini la compétition, ce n'est pas une réalité pour les clubs.
Eric PLANES doit faire un courier pour annuler ces tournois dans les 4 clubs, pour ceux qui s'étaient inscrits, la Ligue peut les envoyer au tournoi de Labarthe sur Lèze.

Challenge Fair play

Bernard BOURTOULE explique que tous les clubs de régionale ont reçu la notice des votes de ce Challenge. Les lauréats seront dévoilés le jour de l'AG le 13/06/26.

Places pour les finales à Bilbao

Le Président indique qu'il reste des places à vendre pour les finales à Bilbao, il demande à informer nos partenaires et à la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Etude des modifications règlementaires

-Secteur arbitrage, seven, jeunes
Rémi JANOTTO propose de donner la possibilité si 14 joueurs de jouer à XII mais l'autre équipe peut jouer à 22.
Laisser le choix d'une équipe mais la décision est le jour J:
De 10 à 12 joueurs = jeu à XII
De 13 à 15 joueurs = jeu à XIII

De 15 à + joueurs = jeu à XV
Le Président demande la rédaction définitive de ce texte, en ajoutant la recommandation aux équipes de communiquer.

La Ligue va proposer huit jours pour la designation des matchs amicaux et rappeler le règlement de ces matchs.
Eric PLANES diffuse aux bureau la redaction du règlement de la competition jeunes.
Laurent ROVIRA quant à lui, explique la rédaction du règlement de la competition seniors et du Challenge vertueux.

Concernant les modifications disciplinaires seront inscrits:
Les TIG
La formation après sanction

Jessica BOURSET expose au bureau le règlement de la competition féminine Ligue, notamment la possibilité d'organiser une coupe alternative.

Règlement financier

Pierre CROS precise qu'il n'y aura pas d'augmentation la saison prochaine, le réglement est le même que la saison passée dernier excepté sur deux points :
-Mise en place du fonds de solidarité : 2% sur les subventions attribuées aux clubs alimenteront ce fonds
-Le CQP : réajuster à 1800 €

Le budget prévisionnel : pièce jointe
Il est positif et a été maitrisé.

ODJ du CODIR

Le Président propose l'ordre du jour du Codir.
Le Codir prévu le 18/05, va être reporté au mercredi 27 mai en visio à 19h00 pour pouvoir finir le travail sur les modifications règlementaires. L'information va être envoyée aux membres cette après midi.

Présentation de la convocation de l'AG et de la commission de vérification des pouvoirs qui devront être validées par le CODIR.
L'après midi de l'AG comptera deux moments :
-La conférence "les femmes en 1ère ligne" avec notre partenaire AESIO Mutuelle.
-La réunion des présidents de fédérale et de nationale portant sur les nouvelles obligations sportives de la FFR, animée par Jacques ZOCCHETTO et Stéphane LAPIERRE en présence de Jordan ROUX, vice-Président FFR et Olivier POLIGNY.

Le bureau valide cette organisation.

Agenda à venir

28/5 : reunion des clubs du Gard à Rodilhan + sensibilisation aux addictions avec Groupama Méditerranée
30/5 : finale rugby à V à Labarthe sur Lèze + tournoi des enseignants à Jacou
2-3/06 : séminaire FFR/France Travail à Paris
4-5/06 : séminaire FFR POS, Didier CEYSSON Eric PLANES Jean Christophe NIMBO
5/6 : journée Arterris à Castelnaudary sur le développement durable, besoin d'un représentant de la Ligue
6/6 : finale seven + finale Pro D2 à Ernest Wallon
3 et 4 juillet : congrés de la FFR à Brest
Pierre CIBOT doit solliciter Arterris pour fournir les produits de la bodega Occitanie.
Vincent RODRIGUEZ doit regarder auprès des CD pour.

Fin de la séance : 12h30
Prochain bureau : à déterminer

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE